Bordereau attestant l'exactitude des informations - BLOIS - 4101 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 30/04/2025 - 2558 - 2013 B 00528 - 797 651 395 - V.L.V ORFILA



SAS V.L.V.ORFILA LIEU DIT BAIGNAS 41600 NOUAN LE FUZELIER

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Covie cestifice

company à éniginal

V.L.V. ORFILA SAS

Lieu dit Baignas 41600 NOUAN LE FUZELIER Mail : phvassor@gmail.com RCS Blois 797 651 395

		mation de l'entreprise : SAS V.L.V.Ol			00 N	OUAN LE FUZELIER	Durée de l'exercice exprimée en Durée de l'exe	- Inches	2
	No. of Concession, Name of Street, or other Designation of Concession, Name of Street, or other Designation of Concession, Name of Street, Original Concession, Original C	éro SIRET * 7 9 7 6 5 1 3	_		00 144	OCAN BE TOZEFICK		Néant 🔲 '	
<u> </u>	vuiii	17 7 7 0 3 1 3		3 0 0 0 1 3			Exercice N, clos le, 31122024	31122023	_
				Brut		Amortissements, provisions	Net 3	Net 4	
		Capital souscrit non appelé (I)	AA						
	ES	Frais d'établissement *	AB		AC				
	ORELI	Frais de développement*	CX		CQ				
	CORP	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Fonds commercial (1)	АН		ΑI				
	ILISAT	Autres immobilisations incorporelles	AJ	3 000	AK	3 000			
	MMOB	Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	AL		AM				
		Terrains	AN		AC				
ISE,	ORELI	Constructions	AP		AC				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
MM	ATTON	Autres immobilisations corporelles	AT		AU				
TE	SHLIS	Immobilisations en cours	AV		AW				
AC	IMMG	Avances et acomptes	AX		AY				
	(2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		СТ				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Autres participations	CU		CV				
	FINANC	Créances rattachées à des participations	ВВ		ВС				
	LIONS	Autres titres immobilisés	BD		BE				
	HLISA	Prêts	BF		BG				
	MMOF	Autres immobilisations financières *	ВН		BI				
Г		TOTAL (II)	BJ	3 000	ВК	3 000			
Г		Matières premières, approvisionnements	BL		вм				
	*	En cours de production de biens	BN		во				
	OCKS	En cours de production de services	BP		ВQ				
	STO	Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
IN		Marchandises	вт		ВU				
CUL		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		вw				
ACTIF CIRCULANT	CES	Clients et comptes rattachés (3) *	ВХ		вч				
CTIF	CREANCES	Autres créances (3)	BZ	31 951	CA		31 951	1.9	996
¥	C	Capital souscrit et appelé, non versé	СВ		CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE				
L	DIV	Disponibilités	CF	10 587	CG		10 587	10 6	560
		Charges constatées d'avance (3) *	СН		CI				
	tion	TO TAL (III)	CJ	42 538	СК		42 538	12 6	556
Comptes	régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
Co	régul	Primes de remboursement des obligations (V)	СМ						
	deı	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			19-17-20-1400			
L		TO TAL GENERAL (I à VI)	CO	45 538	1 A	3 000	42 538	12 6	556
		1) Dont droit au bail:	(2) mol	Part à moins d'un an des im- pilisations financières nettes :	СР		(3) Part à plus d'un an : CR		
de	oropr	réserve Immobili- iété: * sations : cations concernant cette rubrique sont données dans la n	otics	Stock	cs:		Créances :		

		Désignation de l'entreprise SAS V.L.V.ORFILA			Néant *
				Exercice N	Exercice N-1
		Capital social ou individuel (1) * (Dont versé: 3.000)	DA	3 000	3 000
		Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
		Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
		Réserve légale (3)	DD	300	300
27	3	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
dao		Réserves réglementées (3)*(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
Od A		Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
CAPITALIX PROPRES	190	Report à nouveau	DH	5 610	12 437
l d V		RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(1 518)	(6 827)
		Subventions d'investissement	DJ		
		Provisions réglementées *	DK		
		TO TAL (I)	DL	7 392	8 910
spuo	es	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Autres fonds	propres	Avances conditionnées	DN		
		TO TAL (II)	DO		
ons	et charges	Provisions pour risques	DP		2 750
ovision rie	char	Provisions pour charges	DQ		
P.	e b	TO TAL (III)	DR		2 750
		Emprunts obligataires convertibles	DS		
		Autres emprunts obligataires	DT		
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
1	(2)	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
0	DETTES (4)	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	3	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	996	996
ı '		Dettes fiscales et sociales	DY	11 148	
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
		Autres dettes	EA	23 002	
Com régu		Produits constatés d'avance (4)	ЕВ		
		TO TAL (IV)	EC	35 146	996
		Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
		TOTAL GENERAL (I à V)	EE	42 538	12 656
	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
		Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
IS	(2)	Dont { Ecart de réévaluation libre	1 D		
RENVOIS		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
RE	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	35 146	996
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	ЕН		

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste) DGFIP N° 2052 2025

Désignation de l'entreprise : SAS V.L.V.ORFILA									Néant □*
				Exercice N				Ex	ercice (N-1)
		France	15	Exportations e vraisons intracommuna	et autaires		Total		, ,
	Ventes de marchandises *	FA	FB			FC			
	Production vendue \{ biens*	FD	FE			FF			
z	services *	FG	FH			FI			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK			FL			
РГОП	Production stockée *					FM			
D'EX	Production immobilisée *					FN			
UITS	Subventions d'exploitation					FO			
ROD	Reprises sur amortissements et pi	rovisions, transfert de char	ges *	(9)		FP	2 750		
-	Autres produits (1) (11)					FQ			
		Total des pro	duit	d'exploitation (2	2) (I)	FR	2 750		
	Achats de marchandises (y compr	ris droits de douane) *				FS			
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et aut	res approvisionnements (y	com	oris droits de douan	(e) *	FU			
z	Variation de stock (matières prem	ières et approvisionnemen	(s)*			FV			
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres achats et charges externes	(3) (6 bis) *				FW	50 282		6 482
HTA	Impôts, taxes et versements assim	nilés *				FX	373		345
CPLC	Salaires et traitements *					FY			
D'EX	Charges sociales (10)								
SES	Sur - dotation	s aux amortissements * (14)			GA			
ARC		s aux provisions				GB			
СН	Sur actif circulant : dota	tions aux provisions *				GC			
	Pour risques et charges	: dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)					GE			
		Total des char	ges	d'exploitation (4)) (II)	GF	50 655		6 827
1 -	RESULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)				GG	(47 905)		(6 827)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transfér	rée *			(III)	GH			
opéra en co	Perte supportée ou bénéfice trans	féré *			(IV)	GI			
	Produits financiers de participation	ons (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobili	ères et créances de l'actif ir	nmo	oilisé (5)		GK.			
PRODUITS FINANCIERS	Autres intérêts et produits assimi	lés (5)				GL			
ODO	Reprises sur provisions et transfe	erts de charges				GM			
PR FIN	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de vale	urs mobilières de placemen	t			GO			
		Total	des	produits financie	rs (V)	GP			
S	Dotations financières aux amortiss	sements et provisions *				GQ			
RGE	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
CHARGES FINANCIERES	Différences négatives de change					GS			
FIL	Charges nettes sur cessions de val	eurs mobilières de placeme	nt	Delignation (Assert Assert		GT			
		Total de	s ch	arges financières	s (VI)	GU			
2 -	- RESULTAT FINANCIER (V - V	I)		ubied kanny ti dyn o i ta prano i metu na sana a		GV			
3 -	RESULTAT COURANT AVAN	Г IMPOTS (I - II + III - I	V +	V - VI)		GW	(47 905)		(6 827)



COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Dé	ésignat	tion de l'entreprise SAS V.L.V.ORFILA			Néant []*
				Exercice N	Exercice N-1
Г	STS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	НА	55 739	
UITS	ONNE	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	НВ		
PRODUITS	EXCEPTIONNELS	Reprises sur provisions et transferts de charges	НС		
	EXC	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	55 739	
	LES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	НЕ		
GES	NNEL	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	9 352	
CHARGES	XCEPTIONNELLES	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	НG		
~	EXCE	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	нн	9 352	
4	- RE	SULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	ні	46 388	
F	art ici	pation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	НЈ		
I	mpôts	s sur les bénéfices * (X)	НК		
		TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	58 489	
		TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	НМ	60 007	6 827
5	- BE	NEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	(1 518)	(6 827)
	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	НО		
		produits de locations immobilières	НΥ		
	(2)	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
	(3)	Pont - Crédit-bail mobilier *	НР		
	(3)	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1 H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1 J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	НХ		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC RD		
	(9)	Dont transferts de charges	A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales A5	A2		
	(11)	de l'exploitant (13) obligatoires hors CSG/CRDS) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	А3		
SIC	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
RENVOIS	(12)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9			2
~	(13)	dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) e joindre en annexe):	t le	Exerc Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	Cf.	état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels		9 352	55 739
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exer Charges antérieures	cice N Produits antérieurs
	Cf.	état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs			
* Des	explicati	ons concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.			

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts) (5) IMMOBILISATIONS

Désignation de l'entreprise SAS V.L.V.ORFILA Néant 🗌 Augm entations Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice des centimes)* CADRE A **IMMOBILISATIONS** Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste Frais d'établissement et de développement TOTALI CZ D9 (Ne pas reporter le montant Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II KD 3 000 KE KF KC KH KI Terrains Sur sol propre [Dont Composants L9 KJ KK KI Sur sol d'autrui Dont Comp.

Installations générales, agencements * et aménagements des constructions

Sons techniques, matériel KC M1 KM KN Don KR M2 KP KO Dont KT М3 ΚL KS Installations générales, agencements KW KX K١ aménagements divers * | amenage... | Autériel de transport * | Matériel de bureau et mobilier informatique et mobilier et mobil LA KY KZ LC LD LB et mobilier in sormatique Emballages récupérables et LE LF LC divers * LI LJ Immobilisations corporelles en cours LH LI LN ΙK Avances et acomptes TOTAL III LN LO LP 8G 8M 8T Participations évaluées par mise en équivalence 8 V 8 W FINANCIERES 8U Autres participations 18 1P 1R Autres titres immobilisés 1U 11 Prêts et autres immobilisations financières 1 T TOTAL IV LR LO LS ØG ØH ØJ TOTAL GENERAL (I + II + III + IV) 3 000 Réévaluation légale * ou évaluation par mise en equivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice Dim inutions CADRE B **IMMOBILISATIONS** cessions à des tiers ou mis hors service ou resultant d'une mise en equivalence par virement de poste à poste Frais d'établissement DØ D7 CO TOTAL I IN et de développement Autres postes d'immobilisations
TOTAL II LV LW 3 000 1 X LZ LX LY ΙP Terrains IQ MB MC Sur sol propre MA ME Constructions Sur sol d'autrui IR MD MF Inst. gales, agencts et am des constructions IS MG MH MI Installations techniques, matériel et outil-IT MJ MK MI lage industriels Inst. gales, agencts, amé-IU MO MM MN CORPORELLES nagements divers Autres Matériel de transport IV MR MF MO mmobilisations Matériel de bureau et IW MU MS MT informatique, mobilier corporelles Emballages récupérables et divers * MV MW MX NB NA Immobilisations corporelles en cours MY M_Z NC NF ND NE Avances et acomptes NG NI TOTAL III IY NH Participations évaluées par mise en équivalence ØW ΙZ ØU M7 ØX ØY ØZ IØ Autres participations 11 2B 2C 2D Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières 2F 2G 12 2E 2H 13 NJ NK **TOTAL IV** 14 ØK ØL TOTAL GENERAL (I + II + III + IV) 3 000 ØM



TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

	Exercice N clos le : $\begin{bmatrix} 3_1 & 1 & 2 & 2 & 0 & 2 \end{bmatrix} $									
Les entreprises ayant prat ce tableau à leur décl										
Désignation de l'entreprise : SA	S V.L.V.ORFILA					— Néant □*				
CADRE A	Détermination du n (col. 1 - co		Utilisation de la	marge supplémentaire d	'amortissement	Montant de la				
	Augmentation du montant brut	Augmentation du montant	Au cours	de l'exercice	Montant cumulé	provision spéciale à la fin de l'exercice				
	des immobilisations	des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)	à la fin de l'exercice (4) 5	[(col.1 - col.2) - col.5 (5)]				
1 Concessions, brevets et droits similaires			3	7	3	0				
2 Fonds commercial										
3 Terrains										
4 Constructions										
5 Installations techniques mat. et out. industriels										
6 Autres immobilisations corporelles										
7 Immobilisations en cours										
8 Participations										
9 Autres titres immobilisés										
10 TO TAUX										
(1) Les augmentations du montant brut et amortissables réévaluées dans les cond Le montant des écarts est obtenu en soit (2) Porter dans cette colonne le supplément (3) Cette colonne ne concerne que les immutilisé de la marge supplémentaire d'am (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées b) le montant cumulé à la fin de l'exercise (5) Le montant total de la provision spécies.	itions définies à l'article ustrayant des montants p et de dotation de l'exerci- pobilisations réévaluées do portissement. aux colonnes 3 et 4; ce précédent, dans la mes	238 bis J du code géné portés colonne I, ceux p ce aux comptes d'amorti cédées au cours de l'exe	iral des impôts et figuran ortés colonne 2. ssement (compte de résu reice. Il convient d'y rep espond à des éléments fig	nt à l'actifde l'entreprise ultat) consécutif à la réé porter, l'année de la cess gurant à l'actifde l'entre	au début de l'exercice. valuation. ion de l'élément, le solde	₽ non				
	EMBELSENS STEERING CONTRACTOR HOTOLOGY SERVICES STANS	Ministration of the design of the American Contraction	Philosoffic gall (MAXX) as Earth of Greek of Historical Annual Const.		MANAGEMENT AND STREET STREET STREET STREET					
CADRE B DEFICITS REPORTABLES AU 3	1 DECEMBRE 19	76 IMPUTES SUF	R LA PROVISION	SPECIALE AU P	OINT DE VUE FIS	CAL				
1 - FRACTION INCLUSE DANS	LAPROVISION	SPECIALE AU DI	EBUT DE L'EXEF	RCICE						
2 - FRACTION RATTACHEE AL										
3 - FRACTION INCLUSE DANS	LAPROVISIONS	SPECIALE EN FI	N D'EXERCICE .		=					
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.										

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de	l'entr	reprise: SAS	5 V.	L.V.O	RFIL	A											Néant *
CADRE A		SIT	UA'	ПОNS	ЕТ М				ERCICE DES A				IS TI	ECHNIQ	UES		
IMMOBILISA	TION	NS AMORTISS.	ABL	ES	1		amortissements de l'exercice	A	ugmentations : do de l'exercice				éléme	tissements nts sortis rises			s amortissements de l'exercice
Frais établissemen	nt et c	léveloppement			CY			EL	I		EM				EN		
Fonds commercia	.1				RE			RF			RI				RJ		
Autres immobilisa	ations	1			PE		3 000	PF			PG				PH		3 000
incorporenes		Te	OT.	AL I	RK		3 000	RM	1		RN				RO		3 000
Terrains					PI			PJ	`		PK				PL		
	Sur s	sol propre			PM			PN			PO				PQ		
Constructions		sol d'autrui			PR			PS			PT				PU		
Constructions	Inst.	générales, agencer			PV			PW			-PX				PY		
Installations techniq	ues, m	agements des cons atériel et	truct	ions	PZ			QA			QB				QC		
outillage industriels	Inst.	générales, agencen	nents	,	OD						QF				QG		
Autres		ériel de transpo	rt		QH			QE			- QJ				QK		
immobilisations	Maté	riel de bureau et			QL			QI QM			QN				00		
corporelles	Emba	natique, mobilier Illages récupérable	es								- `				`		
	et div		OT/	AL II	QP QU			QR QV			QS QW				QT QX		
,	гот	AL GENERAI			ØN		3 000	ØP							ØR		3 000
CADRE B		NTILATION 1				ENT	-			N D		MOD	TICC	EMEN		EDO	
CADILLE	T E	VIILATION	and the second		-		AFFECTA		ATROVISIC	NI			1133	ENIEN	13 D	Т	
Immobilisations	-	Colonne 1		DOT AT Colon			Colonne 3		Colonne 4	Т	Coloni			Colonne	6	ar	ivement net des mortissements
amortissables	Dif	flérentiel de durée et autres		Mode dé	gressif		ortissement fiscal exceptionnel	Dif	férentiel de durée et autres	N	1ode dég			ortissemen exception		àla	fin de l'exercice
Frais établissements	М9		N1			N2		N3		N4			N5			N6	
Fonds commercial	RP		RQ			RR		RS		RT			RU			RV	
Autres immob. incor- porelles	N7		N8			P6		P7		P8			Р9			QI	
TOTAL I	RW		RX			RY		RZ		SB			SC			SD	
Terrains	Q2		Q3			Q4		Q5		Q6			Q7			Q8	
Sur sol propre	Q9		R1			R2		R3		R4			R5			R6	
Sur sol d'autrui Sur sol d'autrui Inst. gales, agenc et am des const	R7		R8			R9		SI		S2			S3			S4	
Inst. gales, agence et am des const.	S5		S6			S7		S8		S9			T1			T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		Т4			T5		Т6		T7			Т8			Т9	
The standard services	UI		U2			U3		U4		U5			U6			U7	
mst. gates, agend am divers Matériel de transport Mat. bureau et inform mobilier Emballages récup. et divers	U8		U9			V1		V2		V3			V4			V5	
Mat. bureau et inform mobilier	V6		V7			V8		V9		WI			W2			W3	
Emballages récup. et divers	W4		W5			\bigvee_{W6}		W7		W8			W9			X1	
TOTALII	X2		Х3			 X4		X5		X6			X7			X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL							NM								NO	
TOTAL III Total général	NP		NQ		04.4	NR		NS		NT			NU			NV	
(I + II + III) Total général non ventile						iéral noi						général n	on vent	ilé NZ		,	
(NP + NQ + NR)					(NS-	+ NT + 1	NU)	-		-		(NW - N	Υ)	1.2	***************************************	***************************************	
	ENTS ES CI	DE L'EXERCI HARGES REP RS EXERCICE	ICE AR' S *	ΠES	Мо		net au début xercice		Augmentation	ns		tations ıx amor					ant net à la e l'exercice
Frais d'émission											Z9				Z8		
Primes de rem	bourse	ement des oblig	atio	ns	* Des	explica	tions concernant cet	te rubr	ique sont données da	ns la no	SP Stice n° 20	132.			SR		

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

D	ésignation de l'entreprise : SAS V.L.V.ORF	TLA	1						Néant 🗌 *
	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice		ontant le l'exercice 4
r	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		ТА	1	TE	1	ТС	
tées		3U		TD		TE		TF	
men	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
régle	Amortissements dérogatoires	3X		ТМ		TN		ТО	
ions	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
Provisions réglementées	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
-	Autres provisions réglementées (1)	3Y		ТР		ΤÇ		TR	
	TOTALI	3Z		TS		TT		TU	ATT LITTLE THE CONTROL OF THE CONTRO
Γ	Provisions pour litiges	4A	2 750	4B		4C	2 750	4D	Western State Medical State Control State Co
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
rges	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
et charges	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
		4T		4U		4V		4W	
Provisions pour risques	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
pour	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
ions	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
rovis	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	ЕО		EP		EQ		ER	
a	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTALII	5Z	2 750	TV		ΤW	2 750	ΤX	
	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
ion	- corporelles	6E		6F		6G		6Н	
épréciation	- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
10	- titles de participation	9U		9V		9W		9X	
pour	- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
ions	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
Provisions	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
F	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7В		ΤY		ΤZ		UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	2 750	UB		UC	2 750	UD	
		(-	d'exploitation	UE		UF	2 750		
	Dont dotations et reprises	1	financières	UG		UH			
		(-	exceptionnelles	UJ		UK			
Tit	res mis en équivalence : montant de la dépréciation à la cl	ôture	de l'exercice calculé selon	les rè	gles prévues à l'article 39-	1-5e	du C.G.I.	10	

(1) à détailler sur seuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA: Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

For	rmulaire obliga du Code généra	toire (artic	le 53 A tts)	8	ETAT DES DES DETT	S ECH	EANCES DES CRE LA CLOTURE DE L	EAN C	CES ET CRCICE*	DC	GFiP N° 2057 2025
Ι	Désignation	de l'en	treprise : SAS V.L.V.	ORF	TLA						Néant 🗌
C	ADRE A		ETAT DES CREA	NCE	S		Montant brut		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
E.E.	Créances	rattach	ées à des participations			UL		UM		UN	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Prêts (1)	(2)				UP		UR		US	
ă≧	Autres in	nmobili	sations financières			UT		UV		UW	
	Clients d	outeux	ou litigieux			VA					
	Autres c	réances	clients			UX					
Ļ	Créance repr prêtés ou re			UO)	Z1					
ULAN	Personne	el et con	nptes rattachés			UY					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Sécurité :	sociale (et autres organismes soc	iaux		UZ					
TIF (-		Impôts sur les bénéfice	es		VM					
L'AC	Etat et a		Taxe sur la valeur ajour	tée		VB	11 951		11 951		
BE	collecti		Autres impôts, taxes et	vers	ements assimilés	VN					
	publiq	ues	Divers			VP					
	Groupe 6	et assoc	iés (2)			VC	20 000		20 000		
	Débiteur de pension	s divers	(dont créances relatives	à de	es opérations	VR					
(Charges con					VS					
					TOTAUX	VT	31 951	VU	31 951	VV	
S		ntant	- Prêts accordés en cou	rs d'e	exercice	VD				Accessed the latest th	
RENVOIS	(1) de	es	- Remboursements obter	nus ei	n cours d'exercice	VE					
RE	(2) Prêts	et avanc	es consentis aux associés (pers	sonne	s physiques)	VF	20 000				
C	ADRE B	ET	AT DES DETTES		Montant bru	ıt	A I an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au p	lus	A plus de 5 ans
-			es convertibles (1)	7Y	1		2		3		4
-			ligataires (1)	7Z							
-	Emprunts et det		l an maximumà l'origine	VG							
	auprès des établissements de crédit (1)		plus d' 1 an à l'origine	VH							
Fı	mnrunts et		inancières divers (1) (2)	8A							
\vdash			nptes rattachés	8B		996		996		+	
 			tes rattachés	8C			,	770			
\vdash			tres organismes sociaux	8D							
\vdash			s sur les bénéfices	8E						+	
	Etat et autres		sur la valeur ajoutée	VW		11 148	11	148		+	
	llectivités		ations cautionnées	VX		11 140		140			
р	ubliques		mpôts, taxes et assimilés	VA						+	
De	ttes sur imm		ns et comptes rattachés	8J							
-				VI						+	
Αı	roupe et as utres dette	s (dont	dettes relatives à des	8K		22.002	22	002		+	
op	érations d	e pensio	on de titres) e de titres empruntés	-		23 002	23	002		-	
ou	remis en g	garantie	*	Z2						_	

Z2 8L

VY

VJ

VK

35 146

VZ

(2)

35 146

Montant des divers emprunts et dettes contrac tés auprès des associés personnes physiques

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice $n^{\circ}2032$.

VL

TOTAUX

Produits constatés d'avance

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

,	-	
1	0	1
(y)

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Dési	gnation de l'entreprise :	SAS V.L.V	.ORF	ILA					Néant 🔲 *		Exercice N, clos le : 31122024
1	RÉINTEGRATIONS					BÉN	NÉFICE COMP	TABLED	E L'EXERCICE	WA	
	Rémunération du travai	il de l'exploita	ant ou	des associés	(entreprises	s à l'IR)				WB	
la la	Avantages personnels non déd amortissements à porter ligne c		WD				res (art. 39-4 du C.C non déductibles		Е	XE	
es e t fisc	Autres charges et dépenses sor		WF		Taxe sur les v	éhicules de		W	3	1	
dmis	(art. 39-4 du C.G.I.) Fraction des loyers à reintégrer	dans le cadre			(entreprises à		ée de reintégration	on	<u> </u>		
on ac u rés	d'un crédit bail immobilier et d	e levée d'option	RA		(art. 239 sex	ies D)		KB		4	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Provisions et charges à payer r (cf. tableau 2058-B, cadre III)	ion déductibles	WI				es états et territo uctibles (cf. 2067		X	XW	
arge uctic	Amendes et pénalités		WJ		Charges finan	icières (art.	39-1-3° et 212 b	is) * X2	Z		
는 b g e	Réintégrations prévues	à l'article 15	5 du C	GI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (la not	ice 2032)						17	
Quote	-part Bénéfices réalisés par une de personnes ou un GIE	société WL				ats bénéficiai cle 209 B du				K7	
non ET Bes	nettes a \langle ——				9 % (12,8 %	% pour le	s entreprises	à l'impô	t sur le revenu	-	
RECIMES D'IMPOSITION PARTICUL ERSET mpositions différées	long terme (- in	nposées au ta	ux de (0 %						ZN	
REGIMES DIMPOSITION PARTICULERSET impositions differes	Fraction imposa					- ₹-	lus-values nette			WN	
		'exercices ant			> 1110)	(- P	lus-values soum	ises au rég	ime des fusions	WO	
-	Écarts de valeurs liquid	Intérêts excéden		(entrepris	es a 115)	Zones	d'entreprises *	T _{au} ,		$\begin{cases} XR \\ WC \end{cases}$	
	égrations diverses à er sur leuillet séparé DONT*	(art. 39-1-3c et 2	12 du C.0	G.I.) SU		(activit	é exonérée)	SW		↓"~	
detaine	er sur leurnet separe DON1					plus-va	part de 12 % des llues à taux zéro	M8		1	
Réin	tégration des charges affe	ectées aux act	ivités	éligibles au re	égime de tax	ation au	tonnage			Υl	
Résu	ıltat fiscal afférent à l'activ	vité relevant o	du régi	me optionne	l de taxation	au tonn	age			Y3	
									TOTALI	WR	
II	. DÉDUCTIONS						PERTE COMP	TABLED	E L'EXERCICE	WS	1 518
	te-part dans les pertes su	and the second s	-	THE RESIDENCE OF THE PERSON NAMED IN		-				WT	
Provi (cf. tab	sions et charges à payer non déd bleau 2058-B , cadre III)									WU	
					% pour les	entrepris	ses soumises	à l'impô	t sur le revenu	-1	
<u>ا</u>	Dlue voluce	imposées au								WH	
sitio et érée	nettes à	imposées au								WP	
npos iers diff	long terme	imputées sur				terme an	térieures			WW	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Autres plus-values imp	imputées sur			urs					XB I6	
gime par posi	Fraction des plus value				ce dont l'im	nosition	est différée *			WZ	
Ré m		des filiales *	Quot	e-nart de frais et	charges restan	t imposable			T	XA	
	Produit net des actions et par Produits de participation							% (art	223 B du CGD	\int_{ZX}^{AA}	
_	Déduction autorisée au t		Control III Control						223 B da CGI)	ZY	
	Majoration d'amortisse									XD	
s u	France Ruralités Revitalisation (FRR)	łΤ	im	ciété investissemen mobilier cotées	nt K3		Zone de restructu de la défense	ration P	A	XF	
Mesures d'incitation	In (art.44 quindecies A)	av av	Ba	t. 208C) ssin d'emploi à	1E	-	Zone franche	V		1	
Me d'in	(art. 44 octics)		(ar	t. 44 duodecies)	1 F		d'activité NG (art. 44 quaterdec		4	-	
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	rura	ne de revitalisation ile (art. 44 quindecie			Zone de développ prioritaire (art.44 ser		3		
	Entreprises nouvelles 44 sexies	_2	linn	ovantes t. 44 sexies A)	L5						
	Ecarts de valeurs liquid	atives sur OF					I C-1			XS	
Déductio à détaille		X9	-t	ont déduction exci ionnelle simulateu e conduite	r YH		Créance dégage par le report en arrière de défic	71		XG	
feuillet s		Dt déd (art 39 decies		В	Dt déd. exc. (art 39 decies C)	C	Dt déd. exc. (art 39 decies D)	YD			
	Dont déductions exceptionnelles Y		Dont dés exception	nnelle YI	decres c)		(decres b)			1	
Dédi	(art. 39 decies F)			decies G)	me de taxat	ion au toi	nnage			Y2	
_	RÉSULTAT FISCAL	tes dan detivi	105 011	giores da regi	The do talat.	ion du tor			TOTALII	ХН	1 518
			-	-	hánáfias (I mains !	1) XI		1.01ALII		1 518
Rési	ultat fiscal avant imputati	on des défici	ts repo	ortables : 🖁 -	bénéfice (.,			VI	1.50
Die	oit de l'eversies re- est (:-	orrière (ant-	mrica	*(31,16)*	déficit (II	moins I				XJ	1 518
	cit de l'exercice reporté en cits antérieurs imputés su				enrises à l'IS	5)*	ZL ZL			XL	
	LTAT FISCAL BÉNÉ						gne XO) XN		0	XO	1 518



DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2025

Désignation de l'entreprise SAS V.L.V.ORFILA				Néant []*
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	18 621
Déficits transférés de plein droit (art. 209-11-2 du CGI)			K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice			K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)			K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6	18 621
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)			YJ	1 518
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	20 139
II. INDEMNITÉS POUR CONGES À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES C	ORR	ESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placée sous le régime de l'article 39-1. Le bis Al. Ler du CGI, dotations de l'exercice	S		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTI	E DE	L'IMPÔT	Accusto	
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *			Amountem	
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *			·	
	9D		9E	
	9F		9G	
	9Н		9J	
Charges à payer			Aurentoni	
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU

CONS ÉQUENCE DE LA	CONS ÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOS ANTS (art.237 septies du CGI)										
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice								
Montant de la reintegration ou de la deduction	L1										

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032. (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

)és ig	nation de l'entreprise : SAS V.L.V.ORFILA														Né	éant [_*
		Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØС	1	2 437		Affectat aux réser		<	Réservo			ZI	+				
	100	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel a déclaration est établie	ØD	(6	5 827)	(I) SNOIJ	Dividendes			Autres	reser	ves	ZI	+-				
	ORIGINES (1)	Prélèvements sur les réserves	ØE			AFFECTATIONS (1)	Autres r Report à	nou	veau				ZI	+			5	610
		TOTAL I ØF 5 610							nécessairement être égal au total II) TOTAL II				Н			5	610	
	REN	SEIGNEMENTS DIVERS								Exerc	cice N	1:		I	Exer	rcice 1	N-1 :	
Г	STN	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient de crédit-bail	es bier	is pris J	17) Y	5									
	ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail immobilier						Y	2									
	ENG,	- Effets portés à l'escompte et non échus						Y	S									
Γ		- Sous-traitance						Y	Γ									
	GES	- Locations, charges locatives (dont montant des lo et de copropriété en location pour une	yers de durée	s biens pris > 6 mois J	18) x	5									
	CHAR	- Personnel extérieur à l'entreprise						Y	J									
STES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										50 2	282				6 4	82
DES PO	S ACH. EXT	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages																
DETAILS DES POSTES	UTRE	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations et syndicales et professionnelles ES																
DET		Total du poste corresp	onda	nt à la ligne l	FW du	table	au n° 205	2 Z.		50 282						64	82	
		- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							V	353			353	327				
	IMPOTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les prod	uits é	nergétiques	ZS) 92					20					18
	IMPC	Total du compte corresp	onda	nt à la ligne	FX du	table	au n° 205	2 Y	X			3	373				3	45
Г	Α.	- Montant de la T.V.A. collectée						Y	Y									
	T.V	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisé biens et services ne constituant pas des immob	e au c	ours de l'exe	ercice at	titre	e des	Y	Z		(1 1	92)					
Г		- Montant brut des salaires (cf. dernière déclarat salaires de 2024) *	ion a	nnuelle sous	scrite au	titre	des	Ø	3									
	S	- Montant de la plus value constatée en franchis pour le régime simplifié d'imposition *	e d'ir	npôt lors de	la pren	nière	option	ØS	5									
	DIVERS	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à ra à la disposition de la société *	aison	des sommes	mises			ZI					%					%
- Numéro de centre de gestion agréé * XP Filiales et participatio prévu par art.38 II de l'							ions l'ant	(Liste	au 20 CGI)	59-	G Si Si	oui c non (och	er 1	ZR			
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatri								trice	RG									
		- Montant de l'investissement reçu qui a donné lie dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	u à ar	nortissement	t except	ionne	el chez l'er	itrepi	ise in	vestiss	eur			RH				
Γ		Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA Plus-values à 15% JK								Pl	us-valu	es à (0%	JL				
14				Plus-	values à 19	9% J	М			Ir	nputa	tio	ns	JC				
SIME	GROUPE *	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-	-values à 1	5% Ј	N			Pl	us-valu	es à (0%	ЈО				
RF	5			Plus-	values à 19	9% J	Р			In	nputa	t io	ns	JF				
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, JH N° SIRET de la société mère du groupe JJ J																		

² si società filtate
(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.
Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Dés	sign	nation de l'entreprise : SA	S V.L.V.ORFILA								Néant □*
	A	- DETERMINATION DE LA	VALEUR RESIDUELLE								
Natur	re et	date d'acquisition des éléments cé	dés * Valeur d'origine *	Val	eur nette réévaluée *	Amortissements en franchise d'	pratiques impôt	Aut	res ements *	Vale	eur résiduelle ©
	\prod_{1}	<u> </u>			0	9			9		9
	2										
				-							
	3			-							
*	4										
tion	5			_							
ilisa	6										
I - Immobilisations	7										
	8										
-	9										
	10										
	11										
	12										
		B - PLUS-VALUES, N	IOINS-VALUES		Quali	fication fisca	le des p	olus et m	oins-value	s réa	lisées *
	Prix de vente Montant global de la plus-valu			alue	Court terme		Lon	g terme		T	Plus-value taxables à
		0	ou de la mons-value ⊗		9	19%	15% o	u 12,80%	0%		19% (1) O
	1										
	2										
	3						1			\top	
	4						1			\top	
* su	5						T			\top	
atio	6						+			+	
I - Immobilisations	7						+			+	
omu	0						+-			+	
느	9						+-			+	
	10						+			+	
	11						+-			+	
										\dashv	
	12	Fraction résiduelle de la pro	vicion enéciala da rádvolva	tion							
	13	afférente aux éléments céde	és		+					-	
ts	14	aux éléments cédés	ement différés se rapportan		+						
men	15	des charges déductibles par			+						
s élé	16	Amortissements non pratiqués e déduction fiscale pour investiss 1968 et 1975, effectivement utili	n comptabilité et correspondant à sement, définie par les lois de 196	ila 6,	+						
II - Autres éléments	17	Provisions pour dépréciation de	es titres relevant du régime des pl nues sans objet au cours de l'exerc	us ou							
V - II	18	Dotations de l'exercice aux comp	ptes de provisions pour dépréciat s plus ou moins-values à long terr	ion			+				
	19	Divers (détail à donner su		i.e			+				METORICA SERVICE
	Civilian	DRE A : plus ou moins value nett					+			+	
		des lignes 1 à 20 de la co	olonne (9)			W-186					
		des lignes 1 à 20 de la co	olonne (10)		(A)		(Ventil	B) ation par taux)			(C)

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

SUIVI DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Formulaire obligatoire (article 53 A

Désignation de l'ent	reprise: SAS V.L.V.OR	FILA			Néant [*
	A ELEMENTS AS	SSUJETTIS AU REGIME			
Or	rigine	Montant net	Montant antérieurement	Montant compris dans le résultat	Montant restant à
	Imposition répartie	des plus-values réalisées *	réintégré	de l'exercice	réintégrer
Plus-values réalisées	sur 3 ans (entreprises à l'IR))			
au cours de	sur 10 ans				
l'exercice	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTA				
	Imposition répartie	Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	V-1			
	N	1-2			
	N	V-1			
		1-2			
Plus-values réalisées		1-3			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39	1-4			
au cours des	quaterdecies I ter et 1 N	1-5			
exercices antérieurs		1-6			
	N	1-7			
	N	1 - 8			
	N	1-9			
	TOTA				
	B PLUS-VALUES REI	NTEGREES DANS LES RES as les plus-values afférentes aux bi	ens non amortissables ou taxe	ES BENEFICIAIRES DES des lors des opérations de fusions	APPORTS on ou d'apport.
	fusion,d'apport partiel ou de scission rales soumises à l'impôt sur les sociét			s-values d'apport à une socié fessionnelle exercée à titre ind	
Origine de des fusio	es plus-values et date ons ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	TOTAL				

- Néant 🗌 *

rmulaire obligatoire (article 53 A	

0	Entreprises soumises à	l'impôt sur	les sociétés.

Entreprises soum ises à l'impôt sur le revenu.

Désignation de l'entreprise : SAS V.L.V.ORFILA

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % 🌒 ou 12,80 % 🧟 .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.2191a sexies-0 bis du CGI) 🌓 *.	
Gains nets retirés de la cession de certains tîtres dont le prix de revient est suprérieur à 22,8 M \in (art. 219 I a sexies-0 du CGI) \bigcirc *.	

1 - S UIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRIS ES S OUMIS ES A L'IMPOT S UR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,80 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 %	Solde des moins-values à 12,80 %
Φ		0	0	4
Moins-values nettes	s N			
	N - 1			
	N - 2			
Moins-values nettes long terme	s à N - 3			
subies au cours des	N - 4			
dix exercices antérieurs	N - 5			
(montants restant à	N - 6			
déduire à la clôture du	N - 7			
dernier exercice)	N - 8			
excicice)	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRIS ES SOUMIS ES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

		Moin	is-values	Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations	Solde des
Origine		A 19 %, ou à 15 %	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	A 15 % ou à 19 %	sur le résultat de l'exercice	moins-values å reporter col.⊕ = ② + ③ - ⊕ - ⊕
0		Ø	3	4	Œ	6
Moins-values nettes	N					
	N - 1					
	N - 2					
Moins-values nettes	N - 3					
à long terme subies au cours des	N - 4					
dix exercices antérieurs	N - 5					
(montants restant à	N - 6					
déduire à la clôture du	N - 7					
dernier exercice)	N - 8					
exercice)	N - 9					
	N - 10					

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(15)

RES ERVE S PECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME RES ERVE S PECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2025

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS V.L.V.ORFILA								Néant □*
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'E	NRE	GISTREMENT D	ELAR	ESERVI	E SPECIALE PC	URI	L'EXERCICE I	N
			Sous-com	otes de la r	éserve spéciale des pl	us-val	ues à long terme	
		taxées à 10 %	taxées	à 15 %	taxées à 18 %	ta	xées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1							
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2							
TOTAL (ligne 1 et 2)	3							
- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés								
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5							
TOTAL (ligne 4 et 5)	6							
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7							
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POU	RFL	LUCTUATION DE	s cou	RS* (5°	, 6°, 7° alinéas	de l	'art. 39.1-5°	du CGI)
montant de la réserve réserve figurant au bilan des		montan	ts préle	vés sur l	a réserve		montant de	la réserve
à l'ouverture de l'exercice sociétés absorbées au cours de l'année	à	20 100 1000 1000 100 100 100 100 100 100		onnant pas lieu plément d'impôt	4	à la clôture d	le l'exercice	

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS V.L.V.ORFILA	Néant □ *
	e en nombre de mois 12
DECLARATION DES EFFECTIFS	
Effectifs moyens du personnel	YP
dont apprentis	YF
dont handicapés	YG
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE	KL
	0.4
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une	OK
activité normale et courante	OL
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT
TOTAL 1	OX
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	ОН
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE
Subventions d'exploitation reçues	OF
Variation positive des stocks	OD
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT
TOTAL 2	OM
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée	
Achats	ON
Variation négative des stocks	OQ
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR 50 282
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	os
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	09
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY
TOTAL 3	OJ 50 282
IV - Valeur ajoutée produite	Augus and design a stranger of the second
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG (50 282)
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises	Видиления в постоя подательного постоя по
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVA Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous e vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.	E ne doivent pas compléter ce cadre.
MONO ET ABLISSEMENT au sens de la CVAE EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX
Effectifs au sens de la CVAE	EY
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	нх
Période de référence GY GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.) N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1/0	(1)	Néant		*
/ 0	1 1	Néan	t	t 🔲

EXERCICE CLOS LE [3 1 1 2 2 0 2 4]	N° SIRET
DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS V.L.V.ORFILA	
ADRESSE (voie) LIEU DIT BAIGNAS	
CODE POST AL 41600 VILLE NOUAN	LE FUZELIER
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 120
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4
Totalisation P5 1	Totalisation P6 120
I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :	
Forme juridique SAS Dénomination BAIGNAS	
N° SIREN (si société établie en France) 480075720 % de dét	ention 100,00 Nb de parts ou actions 120
Adresse: N° Voie LIEU DIT BAIGNAS	
Code postal 41600 Commune NOUAN LE FUZELII	ER Pays FRANCE
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	ention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie	
Code postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France) % de dét	ention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie	
Code postal Commund	Pays
	Tay 3
N° SIREN (si société établie en France) % de déte	ention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie	
Code postal Commune	Pays
II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :	
Titre (2) Nom de famille	Prénom(s)
Nom d'usage % de dé	tention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune	Pays
Adresse: N° Voie	
Code postal Commune	Pays
Titre (2) Nom de famille	Prénom(s)
Nom d'usage % de dé	tention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune	Pays
Adresse: N° Voie	
Code postal Commune	Pays

⁽¹⁾ Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

VLV ORFILA SAS

Société au capital social de 3 000 € <u>Siège Social</u> : Lieu-dit Baignas 41600 Nouan le Fuzelier RCS BLOIS 797 651 395

1255

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 AVRIL 2025

L'An Deux Mille vingt cinq et le 24 avril au siège social, à 12 heures

Les actionnaires de la Société VLV ORFILA SAS au capital de 3 000 €, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Conseil d'Administration.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque actionnaire présent au moment de son entrée en séance.

Monsieur Philippe Vassor, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration, préside l'Assemblée.

la SAS Baignas représentée par Philippe Vassor

Actionnaire représentant la totalité du capital social, est présente et l'assemblée peut donc valablement délibérer

Le Président rappelle l'ordre du jour :

- rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2024
- approbation des comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2024 ;
- affectation du résultat
- questions diverses et pouvoirs pour formalités

Monsieur le Président dépose, notamment, sur le bureau en les mettant à la disposition des actionnaires :

- le rapport de gestion
- les comptes annuels de l'exercice
- le texte des résolutions soumises à l'assemblée
- les statuts

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions légales et réglementaires, documents et renseignements qu'il énonce, ont été tenus à la disposition des actionnaires pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

V.L.V. ORFILA SAS

Lieu dit Baignas 41600 NOUAN LE FUZELIER Mail: phvassor@gmail.com RCS Blois 797 651 395 Covie cosifice consone à évigina

Ensuite, il donne lecture du rapport moral du Président.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion. La discussion étant close, et plus personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale des actionnaires, statuant à titre ordinaire, après avoir entendu le rapport moral du Président, approuve ledit rapport et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils lui ont été présentés.

L'Assemblée Générale des actionnaires, statuant à titre ordinaire, prend acte de l'absence des dépenses et charges non fiscalement déductibles visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des actionnaires, statuant à titre ordinaire, après avoir constaté que les comptes de l'exercice 2023 se soldent par une perte de 1 517,51 € euros décide d'affecter ce résultat comme suit :

- imputation du résultat négatif en minoration du report à nouveau bénéficiaire ramenant le montant de ce dernier à 4 092,10 €.

Rappelons qu'un dividende de 450 000 € a été payé au titre des résultats de l'exercice 2020 et que la SAS VLV Orfila n'a pas distribué de dividende au titre des exercices 2021, 2022 et 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des actionnaires, statuant à titre ordinaire, donne tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt et autres.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à 13 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par l'actionnaire présent.

SAS BAIGNAS Philippe VASSOR